Qu'est-ce que la European Disability Card (EDC) ?

La European Disability Card est une carte que vous pouvez utiliser lorsque vous participez à des **activités culturelles, sportives et de loisirs**. La carte atteste que vous êtes reconnu comme personne en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible.

L'EDC vous permet d'accéder facilement aux avantages proposés à ce moment-là. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
Vous allez au cinéma, dans un parc d'attractions, au théâtre, à un événement sportif ou dans un musée ?

Alors, n'oubliez pas de présenter votre carte !

Comment et où utiliser la carte ?

- Vous pouvez utiliser la carte pour les **activités culturelles, sportives et de loisirs** : cinéma, théâtre, musée, parc d'attractions, etc.
- Sur **https://eudisabilitycard.be/fr/avantages-avec-la-carte** vous trouverez une liste de partenaires qui offrent des avantages et/ou des facilités aux détenteurs de la carte. Vous pouvez effectuer une recherche par nom, type d'activité, type d'avantage et lieu.
- Vous pouvez utiliser la carte en Belgique et dans les pays de l'UE suivants : Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Roumanie et Slovénie. À partir de 2028, la carte pourra également être utilisée dans le reste de l'Union européenne.

VOTRE CARTE EST STRICTEMENT PERSONNELLE. ASSUREZ-VOUS DE L'AVOIR TOUJOURS AVEC VOUS POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DES FACILITÉS ET/OU AVANTAGES PROPOSÉS.

Plus d'informations

- Vous trouverez plus d'informations sur le site web de l'EDC : **http://www.eudisabilitycard.be/fr**

Ou en scannant le code QR :

- Si vous souhaitez des informations en langage simplifié ou en Langue des Signes, rendez-vous sur **https://eudisabilitycard.be/fr** et cliquez sur le bouton « *Facile à lire* » ou « *Langue des Signes* ».

Éditeur responsable : Peter Samyn / Service public fédéral Sécurité sociale - 2025
Photo cover : @Only the Best

European Disability Card

Votre **ACCÈS** à la culture, au sport et aux loisirs

Qui a droit à la carte ?

Vous pouvez obtenir l'EDC si **vous êtes reconnu** par ou bénéficiez du soutien **d'un service public compétent** pour les personnes en situation de handicap. Les enfants bénéficiant d'une allocation de soins ont également droit à l'EDC.

Comment obtenir cette carte ?

La manière d'obtenir la carte **dépend** de votre situation personnelle :

- Si vous avez obtenu une reconnaissance de votre handicap ou de votre droit à une aide **après le 1er janvier 2024**, vous recevrez **automatiquement** votre EDC.
- Si vous avez été reconnu comme personne en situation de handicap **avant le 1er janvier 2024** et que vous ne possédez pas encore l'EDC, **vous pouvez la demander** auprès du service qui vous a reconnu ou vous a attribué une aide. Les six institutions belges sont :

→ Service public fédéral Sécurité sociale (DG HAN)

- ✔ My Handicap : **https://handicap.belgium.be/fr/myhandicap** ;
- ✔ En ligne : **https://handicap.belgium.be/fr/contact** ;
- ✔ Téléphone : **02/202 02 02** (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30. Mardi de 13h à 16h.)

→ Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ)

- ✔ En ligne : **https://www.aviq.be/fr/formulaire-contact** ;
- ✔ Téléphone : **0800 16 061** ;
- ✔ Email : **numerogratuit@aviq.be**

→ Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap (VAPH)

- ✔ En ligne : **https://mijn.vaph.be/** ;
- ✔ Téléphone : **02 249 30 00**

→ Service Personne Handicapée Autonomie Recherchée (Phare)

- ✔ En ligne : **https://phare.irisnet.be/** ;
- ✔ Téléphone : **02 800 82 03** (du lundi au vendredi de 9h à 12h, excepté le mercredi) ;
- ✔ Email : **info.phare@spfb.brussels**

→ Iriscare, Centre de l'évaluation de l'autonomie et du handicap

- ✔ En ligne : **https://www.iriscare.brussels/** ;
- ✔ Téléphone : **0800 35 499** (le lundi de 8h à 12h et du mardi au vendredi de 8h à 16h30) ;
- ✔ Email : **autonomie-handicap@iriscare.brussels**

→ Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben (DSL)

- ✔ Téléphone : **0800 90 011**
- ✔ Email : **info@selbstbestimmt.be**

En pratique

- Vous recevez votre carte **par courrier** environ 30 jours ouvrables après la reconnaissance de votre handicap ou l'attribution d'une autre aide.
- Votre EDC est **valable 5 ans** et est renouvelée automatiquement si vous y avez toujours droit. Vous recevrez alors votre nouvelle carte par courrier.

Quels sont les avantages possibles ?

Les organisateurs d'activités culturelles, sportives ou de loisirs qui sont partenaires de l'EDC décident **eux-mêmes** quels avantages ils offrent ou octroient.

Voici quelques exemples :

TARIFS

- Accès gratuit ;
- Tarif réduit ;
- Réduction sur les visites guidées ;
- Il existe également des avantages pour la personne qui accompagne ;
- …

PROGRAMMES

- Audioguide/vidéoguide gratuit ;
- Brochures ou infos adaptées (braille, langue simplifiée) ;
- Programmes inclusifs ;
- Journées à faibles stimuli ;
- …

ACCESSIBILITÉ

- Accès prioritaire ;
- Facilités adaptées (fauteuil roulant gratuit, toilettes,…) ;
- Places réservées ;
- Visites guidées adaptées ;
- …